



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration
tenue le 3 novembre 2016 par conférence téléphonique

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 août 2016
4. Suivi des réunions précédentes
5. Bilan financier au 20 octobre 2016
6. Signataires et représentants autorisés
7. Subventions et commandites
8. Règlements généraux – rapport d'étape
9. Plan stratégique 2017-2022 – rapport d'étape
10. Programme de reconnaissance
11. Affiliations et inscriptions aux compétitions
12. Vérification des antécédents judiciaires
13. Comité parabadminton
14. Varia
 - 14.1. Système de pointage BWF
15. Date de la prochaine réunion
16. Levée de la réunion

Étaient présents : Monsieur Pierre Beaulieu, administrateur
Monsieur Étienne Couture, administrateur
Monsieur Gaston Girard, gouverneur
Monsieur Mario Harbec, secrétaire
Monsieur Piéric Langlais-Gagné, trésorier
Monsieur Claude Tessier, président

Était présente d'office : Madame Chantal Brouillard, directrice générale

Absence motivée : Monsieur Bruno Bélisle, gouverneur

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Claude Tessier déclare la réunion ouverte à 18h15.

2. Adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION
CA-2016-1599**

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Pierre Beaulieu, propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 août 2016

**RÉSOLUTION
CA-2016-1600**

Monsieur Étienne Couture, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 30 août 2016.

UNANIMITÉ

Les membres approuvent également le compte rendu de cette réunion à diffuser aux représentants des associations régionales affiliées.

4. Suivi des réunions précédentes

Madame Brouillard fait le suivi de certains dossiers.

5. Bilan financier au 20 octobre 2016

Madame Brouillard présente le bilan financier et explique certains résultats.

6. Signataires et représentants autorisés

Madame Brouillard rappelle que les signataires et représentants autorisés de Badminton Québec doivent être désignés annuellement.

**RÉSOLUTION
CA-2016-1601**

Monsieur Pierre Beaulieu, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose que les représentants et signataires officiels de Badminton Québec pour les dossiers indiqués ci-après soient :

- ✓ Affaires courantes
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Commandites
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Sports Québec
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Badminton Canada
Madame Chantal Brouillard ainsi que messieurs Claude Tessier et Piéric Langlais-Gagné;
- ✓ Sports Études
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Centre national de badminton du Québec
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Campagne de levée de fonds
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Jeux du Québec
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Paiements pré-autorisés
Mesdames Chantal Brouillard et Carole Plante ainsi que messieurs Gaston Girard et Mario Harbec;
- ✓ Regroupement Loisirs Québec
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier.

UNANIMITÉ

7. Subventions et commandites

Madame Brouillard annonce les subventions reçues du Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MEES).

- a) Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises
Les fédérations sont toujours en attente des résultats de l'analyse des données soumises en avril 2016 et du versement des subventions.
- b) Programme de soutien au développement de l'excellence
La subvention est de 165 000\$ soit 94 000 \$ pour le programme Équipe Québec et 71 000 \$ pour le programme d'engagement des entraîneurs. Le montant reçu est identique à celui de l'an dernier.

- c) Programme de soutien aux événements sportifs nationaux et internationaux
Une somme de 9 000 \$ a été confirmée pour les tournois suivants :
 - ✓ Circuit canadien senior tenu à l'Université Laval en septembre 2016 (3 000 \$);
 - ✓ Circuit Junior Canadien qui se tiendra à Gatineau en janvier 2017 (3 000 \$);
 - ✓ Championnat collégial/universitaire canadien qui se tiendra à l'Université Laval en mars 2017 (3 000 \$).
- d) Institut national du sport
Le montant reçu en support à la préparation physique est de 2 000 \$, soit le double de celui de l'an dernier.
- e) Jeux du Canada
Une somme de 10 080 \$ a été reçue en prévision de la prochaine édition des Jeux du Canada.

Madame Brouillard mentionne être en négociation avec la boutique « Le coin du badminton » pour obtenir une commandite de deux ans pour la Coupe Fédé et l'affiliation des joueurs récréatifs. Elle est également en contact avec cinq autres entreprises.

8. Règlements généraux – rapport d'étape

Madame Brouillard rappelle les démarches de consultation effectuées et indique que l'Association régionale du Saguenay-Lac-St-Jean et madame Maryse Lachapelle sont les seuls à avoir transmis des commentaires au sujet du projet de règlements généraux de la fédération. Ceux-ci seront étudiés par le comité de travail et, s'il y a lieu, des modifications au projet de règlements généraux seront présentées au Conseil d'administration. Par la suite, le projet sera soumis aux services juridiques du Regroupement Loisirs Québec pour validation légale.

9. Plan stratégique 2017-2022 – rapport d'étape

Madame Brouillard rend compte des travaux effectués et présente ceux à réaliser au cours des prochains mois. Elle souligne le bon travail effectué par les membres du comité.

10. Programme de reconnaissance

Madame Brouillard présente deux versions du programme de reconnaissance : l'une couvre une période de 5 à 25 ans d'implication et l'autre de 10 à 30 ans. Les marques de reconnaissances sont identiques.

**RÉSOLUTION
CA-2016-1602**

Monsieur Gaston Girard, appuyé par monsieur Pierre Beaulieu propose que le programme de reconnaissance de l'apport des bénévoles et des employés sur une période de 5 à 25 ans présenté à l'Annexe 1 soit mis en place à compter de la saison 2017-2018.

UNANIMITÉ

11. Affiliations et inscriptions aux compétitions

Madame Brouillard dépose les statistiques d'affiliation et d'inscriptions du début de la saison.

- ✓ Une hausse significative de joueurs récréatifs est notée. Badminton Québec poursuit ses efforts de recrutement.
- ✓ La baisse de participation à l'école estivale de la fédération est probablement due à la multiplication des camps tenus dans les régions; cela démontre le dynamisme des associations régionales. Pour l'édition 2017, Badminton Québec étudie la possibilité de tenir l'école trois semaines à Sherbrooke et deux semaines à Rigaud.
- ✓ Après trois tournois dans chacun des circuits, une diminution notable de participation dans les catégories U15 et B est notée. Les membres discutent des causes possibles de ces baisses et des façons de les contrer. Badminton Québec va contacter les entraîneurs des clubs inscrivant moins de joueurs par rapport à l'an dernier et analyser de façon plus approfondie la situation.

12. Vérification des antécédents judiciaires

Madame Brouillard explique que dans le cadre de la Finale provinciale des Jeux du Québec 2017, les antécédents judiciaires des entraîneurs doivent avoir été vérifiés au cours des deux années précédentes par les fédérations sportives; cette procédure est optionnelle pour les officiels. Sports Québec suggère d'utiliser les services de la compagnie SterlingBackCheck qui facture 25 \$ par vérification. Une plateforme en ligne personnalisée peut être rendue accessible à partir du site de la fédération. Les résultats de l'enquête sont fournis en 24 heures et sont valides pour deux ans.

Les membres sont en accord avec cette procédure et demande que les personnes embauchées par Badminton Québec qui sont en contact avec des jeunes de moins de 18 ans y soient également soumis.

13. Comité parabadminton

Madame Brouillard rappelle que le parabadminton est à l'horaire des Paralympiques 2020. Elle présente le plan d'action visant le

recrutement de joueurs ayant un handicap et la promotion de cette activité.

Un comité de travail a été constitué et réunit mesdames Chantal Brouillard et Mireille Denis, évaluatrice des handicaps, ainsi que messieurs Mohamed Lamine Kateb, officiel, Pascal Lapointe, athlète et Christian Guibourt.

Madame Brouillard indique que madame Danièle Bouffard, du Club International de Montréal, a été nommée entraîneuse adjointe de l'équipe canadienne de parabadminton. Cela lui permettra d'accompagner l'un de ses athlètes, monsieur Pascal Lapointe, à des compétitions, dont le championnat Pan Américain de parabadminton, qui se tiendront en Amérique du sud au début du mois de décembre.

14. Varia

14.1. Système de pointage BWF

Madame Brouillard présente le système de pointage mis à l'essai par la Fédération mondiale de Badminton depuis août 2014. La formule consiste à gagner trois manches de 11 points sur une possibilité de cinq. En cas d'égalité à 10-10, deux bris d'égalité sont à l'étude. L'un est une prolongation de trois points; l'autre est l'obtention d'un écart de deux points ou un pointage de 15. La Fédération mondiale désire continuer à tester ces formules dans ses tournois sanctionnés et recherche des comités organisateurs à cet effet. Si les résultats sont concluants, une proposition sera soumise à l'assemblée générale annuelle de la Fédération mondiale en mai 2018.

14.2. Structure des compétitions canadiennes

Monsieur Beaulieu demande si Badminton Canada a pris une décision quant à la nouvelle structure de compétitions nationales qui était à l'étude. Madame Brouillard indique que la situation n'a pas évolué.

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra à l'hiver.

16. Levée de la réunion

**RÉSOLUTION
CA-2016-1603**

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose la levée de l'assemblée à 20h30.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 23 février 2017, sur proposition de monsieur Pierre Beaulieu, appuyé(e) par monsieur Claude Tessier, et adoptée à l'unanimité.

Politique de reconnaissance des années de service

Badminton Québec désire souligner l'importance de la contribution de ses bénévoles et employés oeuvrant, pour une période minimale de 5 ans, au développement de notre sport. Le conseil d'administration a adopté, le 3 novembre 2016, une politique de reconnaissance des années de service. Celle-ci entrera en vigueur à compter de la saison 2017-2018.

Article 1

Les bénévoles reconnus occupent les postes suivants : administrateur au Conseil d'administration, président d'une association régionale affiliée ou membre d'un comité de Badminton Québec.

Article 2

Les années de service reconnues sont cumulatives, c'est-à-dire qu'il peut y avoir eu une interruption.

Article 3

Les individus ayant cumulé 5 ans, 10 ans et 15 ans de service seront honorés dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle. Les individus ayant cumulé 20 ans et 25 ans de service seront honorés dans le cadre du Gala annuel.

Article 4

La valeur attribuée aux cadeaux sera indexée au coût de la vie.

Années de service	Président CA / directeur général / employés	Bénévoles
5 ans	Épinglette couleur bronze affichant le logo de BQc	Épinglette couleur bronze affichant le logo de BQc
10 ans	Stylo Épinglette couleur argent affichant le logo de BQc	Épinglette couleur argent affichant le logo de BQc
15 ans	Certificat cadeau ou forfait valeur de 300\$ Épinglette couleur or affichant le logo de BQc	Épinglette couleur or affichant le logo de BQc
20 ans	Certificat cadeau ou forfait valeur de 500\$ Poona mention spéciale	Poona mention spéciale
25 ans	Certificat cadeau ou forfait valeur de 800\$ Blouin mention spéciale	Blouin mention spéciale

